



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DU BUREAU**

Bureau du **7 septembre 2011**

Décision n° **B-2011-2635**

commune (s) :

objet : Mandat spécial accordé à M. le Président Gérard Collomb, Mme la Vice-Présidente Karine Dognin-Sauze et MM. les Vice-Présidents Jean-Michel Daclin et Jean-François Arrue pour une mission à Montréal (Canada)

service : Délégation générale aux ressources - Service des assemblées

Rapporteur : Madame Frih

Président : Monsieur Michel Reppelin

Date de convocation du Bureau : mardi 30 août 2011

Secrétaire élu : Madame Dounia Besson

Compte-rendu affiché le : jeudi 8 septembre 2011

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, M. Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Barral, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Vesco, Mme Frih.

Absents excusés : Mme Domenech Diana, M. Buna (pouvoir à M. Bouju), Mme Guillemot (pouvoir à M. Philip), MM. Kimelfeld (pouvoir à Mme Gelas), Crimier (pouvoir à M. Barral), Arrue (pouvoir à Mme Besson), Barge, Sécheresse, Desseigne (pouvoir à Mme Vullien), Mme Peytavin, MM. Blein (pouvoir à Mme Frih), Assi, Julien-Laferrière, David G., Sangalli (pouvoir à M. Reppelin).

Absents non excusés : MM. Rivalta, Lebuhotel.

Bureau du 7 septembre 2011**Décision n° B-2011-2635**

objet : **Mandat spécial accordé à M. le Président Gérard Collomb, Mme la Vice-Présidente Karine Dognin-Sauze et MM. les Vice-Présidents Jean-Michel Daclin et Jean-François Arrue pour une mission à Montréal (Canada)**

service : Délégation générale aux ressources - Service des assemblées

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 24 août 2011, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2008-0006 du 25 avril 2008, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.16.

Monsieur le Président Gérard Collomb, mesdames les Vice-Présidentes Nadine Gelas et Karine Dognin-Sauze, messieurs les Vice-Présidents Jean-Michel Daclin, David Kimelfeld, Jean-Yves Sécheresse, Jean-François Arrue, Gérard Claisse et Olivier Brachet et ainsi que monsieur le Conseiller Patrick Huguet ont été invités à prendre part à une délégation qui se rendra à Montréal (Canada) du 27 septembre au 5 octobre 2011 pour les entretiens Jacques Cartier.

A cette occasion, la délégation participera à diverses rencontres avec les partenaires locaux sur les thèmes des politiques de développement économique et des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Conformément à l'article L 2123-18 du code général des collectivités territoriales, le Bureau doit donner un mandat spécial aux élus concernés. Les frais nécessités par l'exécution de ce mandat spécial seront remboursés en fonction des frais réels sur présentation des pièces justificatives ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'intervention de madame le rapporteur précisant que dans l'objet du rapport, le paragraphe de l'exposé des motifs commençant par "Monsieur le Président Gérard Collomb, etc" et le 1° du **DECIDE**, il convient de lire :

- Modification 1

- "Monsieur le Président Gérard Collomb, madame la Vice-Présidente Karine Dognin-Sauze et messieurs les Vice-Présidents Jean-Michel Daclin et Jean-François Arrue",

au lieu de :

- "Monsieur le Président Gérard Collomb, mesdames les Vice-Présidentes Nadine Gelas et Karine Dognin-Sauze, messieurs les Vice-Présidents Jean-Michel Daclin, David Kimelfeld, Jean-Yves Sécheresse, Jean-François Arrue, Gérard Claisse et Olivier Brachet ainsi que monsieur le Conseiller Patrick Huguet".

- Modification 2

- "du 27 septembre au 6 octobre 2011",

au lieu de :

- "du 27 septembre au 5 octobre 2011" ;

DECIDE

1° - Approuve les modifications proposées par madame le rapporteur.

2° - Accorde un mandat spécial à monsieur le Président Gérard Collomb, madame la Vice-Présidente Karine Dognin-Sauze et messieurs les Vice-Présidents Jean-Michel Daclin et Jean-François Arrue pour une mission à Montréal (Canada) du 27 septembre au 6 octobre 2011.

3° - Les frais engagés pour ladite mission seront prélevés sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2011 - compte 653 200 - fonction 021.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 8 septembre 2011.